

COMMUNE DE PALLUD

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-22

SÉANCE DU 12 JUILLET 2022

Date de la convocation : 05.07.22

Date d'affichage : 05.07.22

Membres en exercice : 14

Membres présents : 8

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-deux et le douze juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PALLUD, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur James DUNAND-SAUTHIER Maire.

Excusés : Carcey-Collet David, Chamiot-Clerc Sébastien, Charlier David, Doret Christophe, Negro Nathalie, Simon Gaëlle
Secrétaire : Codecco Florence

FINANCES - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - OUVERTURE DE CRÉDITS - M14

Monsieur le Maire fait part d'une remarque de la Trésorerie d'Albertville concernant les amortissements 2022 à effectuer pour des travaux d'électrification.

Seuls les travaux entrepris pour une réelle extension du réseau s'inscrivent au c/20422 et s'amortissent.

Les biens issus des travaux sur le réseau et sont propriété de la commune s'imputent au c/215 voir subdivision 21534 ou 21538.

Considérant la somme totale de 16 308.25 € à régulariser.

Le Conseil Municipal décide de modifier le budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

- Décide d'effectuer une ouverture de crédits comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement				
D 21534 : Réseaux d'électrification		16 310.00 €		
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		16 310.00 €		
R 20422 : Privé : Bâtiments et instal.				16 310.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales				16 310.00 €
Total		16 310.00 €		16 310.00 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme, le 12 juillet 2022

Le Maire,

James DUNAND-SAUTHIER

